

Saisie sur salaire infructeuse

Par bea49, le 04/06/2015 à 16:48

Bonjour,

J'ai un problème de recouvrement pour un ancien locataire.

Elle est partie en me laissant une dette de 3000 € environ.

J'ai obtenu un titre exécutoire remis à l'huissier afin procéder au recouvrement.

Après plus d'un an de procédure, j'ai appris que la saisie sur salaire est impossible car elle ne reçoit plus l'allocation chomage.

L'huissier me renvoie le dossier en précisant que je pouvais faire une croix sur la récupération de la dette.

Le plus rage, je la soupçonne d'avoir organiser son insolvabilité. (Proposer plusieurs fois de travailler en intérim dans la société que je travaille mais elle a refusé, il loge son fils, paie ces factures de téléphone de son fils alors que celui-ci travaille).

Quels sont mes recours afin de récupérer ma dette ?

Par aguesseau, le 04/06/2015 à 18:31

bir,

il existe d'autres types de saisie que la saisie sur les rémunérations.

il existe la saisie attribution sur les comptes bancaires dont l'huissier peut avoir connaissance par le ficoba et la saisie-vente sur les biens mobiliers, voiture par exemple. cdt